

Collectif pour la Protection des Paysages et de la Biodiversité 34-12
Son comité de soutien : l'association « Vigilance Patrimoine Paysager et Naturel »- VPPN



17 rue Mazel, 34700 LODEVE
TÉL : 06 33 91 38 33

aigles.escandorgue@gmail.com

RESISTER C'EST EXISTER (Jacques Ellul)

Lodève, le 17 juin 2021

LETTRE OUVERTE SUR L'ÉOLIEN TERRESTRE INDUSTRIEL

**A Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Premier Ministre,
à Madame Barbara POMPILI, invitée de l'émission de BFM-TV le 3 JUIN 2021 avec
Monsieur J.J. Bourdin.**

Monsieur le Président, Madame et Monsieur les Ministres,

Nous avons écouté Mme Pompili avec attention et respect parler des éoliennes lors de l'émission de BFM-TV citée ci-dessus. Voici les commentaires de notre collectif sur quelques points qui ont été abordés :

1-Il semble qu'une confusion soit entretenue parmi les français entre énergie électrique et énergie renouvelable. Si l'objectif est d'atteindre « *un mix énergétique renouvelable équilibré* », nous devons favoriser désormais les énergies thermiques renouvelables, par exemple la géothermie de proximité avec des pompes à chaleur et le solaire thermique, et freiner l'essor de l'éolien industriel.

Au sujet des énergies productrices d'électricité, il est démontré par des physiciens que si nous construisons de plus en plus d'éoliennes à l'avenir tout en réduisant à 50% la production nucléaire, il sera nécessaire de compenser l'intermittence et la variabilité de l'éolien par des centrales à gaz (le gaz devant être importé de Russie exclusivement, à moyen terme).

Notons que l'éolien ne peut pas répondre aux besoins des consommateurs sans les sources pilotables, ce qui n'est pas vrai pour l'inverse.

Nous sommes d'avis que nos besoins en électricité peuvent être largement satisfaits par des énergies durables (durée de vie > de 50 ans), efficaces, pilotables et réglables comme l'hydroélectricité, le nucléaire, et la géothermie profonde (le long du rift ouest-européen qui s'étend de Strasbourg à Agde, en France) peu émettrices de gaz à effet de serre.

2- L'éolien est une énergie renouvelable parce que le vent bien sûr est renouvelable, cependant les engins ne le sont pas. Presque toutes les éoliennes dans le monde contiennent des terres rares (1 tonne pour chaque turbine off -shore) et la question du recyclage des pales est encore loin d'être résolue : on les concasse, puis on les enfouit ou on les brûle, ce que la filière appelle abusivement de la "revalorisation". Les fondations des éoliennes, l'équivalent d'une piscine olympique pour chacune d'entre elles, ne seront pratiquement jamais extraites et recyclées puisque la loi est complétée par une dérogation : Si l'extraction du béton armé des fondations porte atteinte à l'environnement, ce qui est toujours le cas, le préfet peut annuler cette obligation. **Cette loi n'est donc qu'un artifice.**

Ainsi, le caractère d'«énergie propre » que la filière éolienne s'attribue nous paraît tout à fait inapproprié.

3- Les machines sont toutes importées, même si au Havre, une usine « Siemens » a été récemment construite. Toutes les éoliennes sont de surcroît montées et entretenues par des employés détachés. Nous en sommes témoins. Le bilan sur nos emplois locaux est négatif.

4- Les éoliennes injectent du courant 75 % du temps, l'affirmer est juste et en même temps fallacieux puisque leur taux d'activité est de 22% à leur puissance nominale.

5- Madame Pompili a cité très justement la problématique de la faune ailée : en effet « *il ne faut pas que les éoliennes soient implantées le long des couloirs de migration* ». C'est malheureusement ce qui se produit depuis plus de 15 ans sur les lignes de crêtes des montagnes de l'Occitanie, à l'orée des forêts que l'on défriche, de même dans des sites Natura 2000 qui ne sont pas juridiquement contraignants.

Les études d'impact ornithologiques, les suivis environnementaux des projets éoliens qui sont financés par les opérateurs éoliens sont le plus souvent spécieux, les enjeux sur la biodiversité considérés régulièrement comme « moyens » ou « faibles ».

Nous demandons que soit créé un fonds alimenté par la filière éolienne (FEE, SRE), ce qui permettrait de neutraliser le lien entre les exploitants et les bureaux d'études. Ceux-ci devraient avoir obtenu une certification au préalable.

Puis ils seraient sélectionnés ensuite par l'administration (DREAL), pour chaque projet éolien.

6- La défense de notre patrimoine prônée par nos dirigeants entre en contradiction avec la réalité sur le terrain : nous assistons au saccage des paysages, des belles demeures, églises, chapelles, etc.... à cause des promoteurs qui implantent des séries de 6 éoliennes dans les territoires ruraux pour bénéficier du tarif de rachat ... Non, l'éolien n'a pas sa place dans notre pays touristique.

7- *L'acceptabilité sociale des éoliennes* », ne fonctionne pas : plus de 1650 associations de France s'opposent à pratiquement 100% des projets maintenant, en partie à cause de **la loi inhumaine des 500 m de distance des habitations.**

Nous demandons l'arrêt des subventions, primes et aides à la filière éolienne qui se dit mature, comme c'est le cas en UK, Allemagne, Danemark, Espagne. Nous sommes en retard en Europe pour freiner la frénésie de la filière éolienne.

En attendant, il est nécessaire que les éoliennes terrestres industrielles soient implantées exclusivement :

- dans les friches industrielles, il y en a 150 000 ha en France
- le long des autoroutes et 4 voies,
- dans les zones industrialo-portuaires, (ex : Boulogne sur Mer)
- les zones industrielles (près des centrales nucléaires par exemple) et artisanales,
- les zones d'infrastructures de logistique et de transport souvent proches des bretelles d'autoroutes,
- près des transformateurs déjà existants
- **bref, il existe de nombreuses zones artificialisées loin des habitations.**

Monsieur le Président, Madame, Monsieur les Ministres, écoutez tous ceux qui s'opposent à l'implantation des éoliennes : celles-ci sont les plus détestées des énergies renouvelables.


Nous aimons celles qui sont respectueuses des territoires ruraux, de leurs paysages et de leur environnement.

Ne nous focalisons plus sur l'électricité que nous aurons en abondance, puisqu'il est décidé avec raison de prolonger de 10 ans la plupart de nos centrales nucléaires et alors que l'essor de la fusion de l'énergie (renouvelable) se dessine.

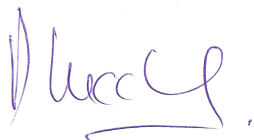
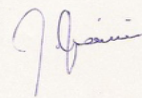
Comme l'a dit très justement M. Jean Marc Jancovici : « mieux vaut un gouvernail fêlé (NB-le nucléaire) qu'un bateau qui coule ».

En effet, et les pays du G7 l'ont encore souligné récemment, notre priorité et l'urgence doivent être la lutte contre le réchauffement climatique.

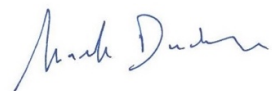
En vous remerciant de votre attention, nous restons confiants que vous prendrez en considération nos avis et nos demandes qui sont d'intérêt général et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Madame et Monsieur les Ministres, l'expression de notre haute considération et de nos sentiments les plus respectueux.



Mamas Drew-Beau



A. Grandjean



Association «Vent Mauvais »

COLLECTIF POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITÉ 34-12

Collectif de 70 associations : environnementales, de riverains, de gîtes touristique, de centres d'équitation, de chasseurs.....

+ Associations sympathisantes de l'Aude et des Pyrénées Orientales
Membres du Collectif « Toutes Nos Energies Occitanie Environnement »